Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

L’arrêt du réseau téléphonique historique “cuivre” dans le Val -d'Oise.



À la suite de la décision de l’opérateur Orange de fermer progressivement le réseau téléphonique historique, un programme national, encadré par l’ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes), est mis en oeuvre afin de migrer vers un réseau fibre plus moderne, d’ici 2030.

Les communes Val -d’Oisiennes seront sélectionnées au fur et à mesure, en tenant compte d’informations fournies par Val d’Oise Fibre, les collectivités et l’ARCEP. Les principaux critères de sélection sont notamment la couverture et la qualité du réseau fibre.

Les prochaines communes sélectionnées sur le réseau Val d’Oise Fibre concernent les 12 000 foyers et entreprises de la communauté de Communes Vexin Centre. D’ici la fin de l’année 2026, la totalité des liens ADSL devront migrer sur le réseau fibre.



Contact

https://www.valdoisefibre.fr/#/